

ENVIRONNEMENT Brigade Verte

# L'âge de la maturité

La Brigade Verte haut-rhinoise, créée en 1989, poursuit sa lente ascension. 326 communes, dont deux bas-rhinoises, se partagent aujourd'hui les services de ses 82 agents aux multiples compétences.

« **A**u début, quand certains les voyaient apparaître, ils les appelaient les "cow-boys de Goetschy". Ça arrive encore, même si c'est plus rare », rit Henri Masson, président de la Brigade Verte. 28 ans plus tard, ce qui pouvait s'apparenter à une saillie ressemble plus à un hommage au projet porté, fin des années 1980, par le sénateur Henri Goetschy. Le parlementaire a profité d'une loi de décentralisation pour proposer un amendement qui « permet à un regroupement de collectivités réunies dans un syndicat mixte d'avoir en commun des gardes champêtres compétents sur l'ensemble des territoires des communes constituant ce groupement ».

## De la baignade interdite aux gilets pare-balles

En 1989, 50 communes haut-rhinoises se lancent. Aujourd'hui, la Brigade Verte est implantée dans 324 des 377 communes du 68, et ses 82 gardes champêtres font réellement partie du quotidien de la population. Pour preuve, le nombre d'appels téléphoniques qui aboutissent quotidiennement à Soultz, au poste central de la Brigade. « Une moyenne de 100 à 150 par jour, indique son directeur, Patrice Montinari. Plus en été qu'en hiver, ce qui est logique. Et ce qu'on ne sait pas, c'est qu'il n'y a pas que les élus qui prennent contact avec nous : leurs administrés aussi. » Les raisons des appels ? « Stationnements illicites, conflits de voisinage, feux gé-



Depuis octobre 2014, la Brigade Verte veille aussi à la préservation des espaces verts de Muttersholtz. PHOTO DNA - FRANCK DELHOMME

nants, bruits intempestifs », énumère Patrice Montinari. « Mais il y a toujours aussi les chats coincés, les chiens errants, les oiseaux avec une aile brisée », sourit-il.

Si les missions se sont étoffées ces dernières années, c'est simplement parce que les municipalités se sont familiarisées avec les compétences des gardes champêtres, chargés de certaines fonctions de

police judiciaire, qui interviennent dans plus de 150 domaines. « Certains élus nous proposent désormais d'effectuer des contrôles de vitesse, et même, s'il le faut, de financer le matériel nécessaire », salue Henri Masson. « C'est faisable, indique-t-il, mais nous sommes quand même plus axés sur l'environnement, la surveillance des parcs, des lacs et des barrages. »

### Confiance dans l'avenir

Les contraventions pour baignade interdite, les interventions dans les domaines de la pêche, de la chasse, de l'urbanisme, ne doivent pas non plus cacher l'arrivée des premiers gilets pare-balles fournis aux agents qui ont apporté leur assistance au service de sécurité du marché de Noël de Colmar. « La mairie nous en remettra d'ailleurs officiellement dix le 23 mai prochain », poursuit le président à qui cela ne paraît « malheureusement pas inutile dans le contexte actuel ». Tout comme les menottes, bombes lacrymogènes et matras télescopiques qui sont désormais sur le budget et nécessitent des formations. « On a signé une convention de partenariat avec la gendarmerie haut-rhinoise, en 2013 », signale Henri Masson. Il sourit : « Mais les gardes champêtres sont toujours majoritairement considérés comme des gens gentils. » En 2002, se souvient Patrice Montinari, le budget était consacré à l'habillement et au changement du matériel roulant et on parlait vignes, vendanges et batraciens. Ces prochains mois, ces prochaines années, d'autres sujets de conversation s'imposeront. Si le syndicat mixte a gagné un sursis face à la création des polices territoriales (qui fusionneraient au niveau national gardes champêtres et policiers municipaux, N.D.L.R.) jusqu'au 31 décembre 2019, subsiste la probable baisse des subventions versées par le conseil départe-

mental du Haut-Rhin. « Elle est restée fixe depuis 2011, et il est vrai qu'il faut à côté revaloriser les contributions communales », reconnaît Henri Masson. Ce qui fait grincer des dents une poignée de conseils municipaux. Pourtant, entre 2014 et 2015, neuf communes supplémentaires ont adhéré. « Certaines reviennent après une ou deux années d'interruption. Et d'autres, comme Illzach, payaient alors qu'elles ne faisaient pas partie du syndicat. Le sénateur-maire, Daniel Eckenspieler, disait que certains Illzachois allaient aussi salir dans les Vosges », sourit Henri Masson. Parmi les nouveaux arrivants, Magny, niché au sud du département et Kintzheim, commune bas-rhinoise. « Nous restons convaincus que ce modèle de mutualisation peut perdurer, voire s'étendre et venir en complémentarité des services de police existants », conclut-il. « Il va de soi qu'un soutien financier tant du Département que de la Région Grand Est demeure plus qu'essentiel. Mais nous avons confiance. » L'ancien sénateur Henri Goetschy, joint téléphoniquement, ne dit pas autre chose : « C'est la chose la plus merveilleuse qu'on pouvait créer. Tous ces mondes ensemble. Il faut maintenir cet esprit de fraternité et de volonté et que l'Alsace reste exemplaire. » On est loin de l'esprit du far west. ■

STÉPHANE FREUND

## MUTTERSOLTZ ET KINTZHEIM SATISFAITES

### Deux communes bas-rhinoises, situées dans la zone de compétence du tribunal de grande instance de Colmar, ont rejoint la Brigade Verte ces derniers mois.

C'est le cas de Kintzheim. La commune dispose certes d'un garde-champêtre attiré. Problème : il est également un agent technique « de valeur », ce qui ne gâche rien mais limite d'autant son temps de surveillance générale du ban communal. « Un territoire relativement grand, qui comporte le village en lui-même, la partie agricole, le piémont et de la forêt. Sans oublier les RD59 et 35 », présente le maire de Kintzheim, Francis Weyh. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, la commune adhère au syndicat mixte. « La Brigade Verte effectue des missions dans le village, sur le ban communal, tourne dans le vignoble, dans la forêt. Ses agents ont plus de liberté que la police municipale, ont des compétences dans les domaines juridiques, que ce soit sur les routes ou les chemins forestiers. Ils sont en lien avec les activités de chasse, s'occupent des animaux en errance. » « Ils viennent à cheval, c'est du folklore, disent certains. En attendant, ils seront présents sur le prochain SlowPuj, dimanche 5 juin. Et ils assureront la sécurité de la procession de la fête de la Saint-Urbain. » Francis Weyh reprend : « On a toujours été en butte à des déversements sauvages d'ordures, par ci par là. Avant, on se contentait de ramasser. Maintenant, on peut identifier. On est récemment remonté

jusqu'à une entreprise de démolition peu regardante ». Et si, jusqu'à présent, le maire a insisté sur la prévention, il est désormais prêt à « franchir un cap supplémentaire, le procès-verbal. » Parce qu'il ne supporte plus le stationnement hors-casé ni les véhicules motorisés engagés sur la piste cyclable. « Nous, on estime que c'est important. On défendra le système dans la Grande Région. »

### « Je n'imagine plus mon métier de maire sans eux »

Même son de cloche à Muttersholtz qui



s'est lancée dans l'aventure en octobre 2014. « La commune bénéficie d'une belle ceinture de vergers. Elle a toujours une sensibilité à la nature très forte. Nous en sommes venus à solliciter la Brigade Verte parce que nous travaillions avec la maison de la Nature sur la fréquentation des espaces verts et la préservation du patrimoine naturel », indique le maire, Patrick Barbier.

« Nous avons en effet une particularité : la présence de nombreux oiseaux nicheurs à même le sol. Nous avons interdit un certain nombre de chemins à la circulation, mais ça ne suffisait pas. Pare que les intrusions motorisées, on était confronté à un nombre important de chiens non tenus en laisse. Or quand une couvée est dérangée deux-trois fois, c'est perdu. D'où la nécessité d'un niveau de surveillance préventive, avec un vrai savoir-faire. Et aujourd'hui, on commence à distribuer des PV. » Patrick Barbier reprend : « Je révais pour ma part de l'unification des deux départements et de la région. Cela ne s'est pas réalisé mais je me dis qu'on a quand même fait quelque chose à notre niveau. Et pourtant, contrairement aux communes haut-rhinoises, nous ne bénéficions pas d'une subvention départementale. » Il n'envisage cependant pas de retour en arrière. « Je n'imagine plus mon métier de maire sans la Brigade Verte. Même la somme annuelle de 13000€ est amortie, ne serait-ce que grâce à la diminution de la circulation sur les chemins interdits. Nous faisons des économies sur leur entretien. »

## EN CHIFFRES

En 2015, la Brigade Verte a établi 2 245 procès-verbaux (2020 en 2014). Elle a notamment relevé 1 244 infractions au code de la route : 344 stationnements gênants ou interdits, 289 non-respects de la signalisation routière, 73 cas de circulation interdite, 58 défauts d'apposition de certificat d'assurance. « Ce n'est pas une question de chiffres », mais une demande des maires », rappelle Henri Masson. A cela, s'ajoutent 477 infractions en matière de dépôts sauvages, 1 379 tas d'immondices débarrassés, et 900 pneumatiques ramassés, évacués avec le concours du conseil départemental du Haut-Rhin pour recyclage. Rappelons également que la Brigade Verte réalise des actes de police funéraire (départ de corps, abandon de tombe, exhumation et réinhumation) et qu'elle se sert de ses compétences en urbanisme, puisque 76 infractions ont été relevées et constatées, « dont des non-respects de PLU et de POS, des défauts de déclaration pour l'exécution de travaux, des constructions sans autorisation, des immeubles menaçant ruine... ». Côté animalier, 1 643 interventions ont concerné des chiens en divagation et 903 des chats. Par ailleurs, 833 oiseaux blessés ont été transportés au centre de soins de Rosenwiller, dans le cadre de la convention établie entre la LPO et le conseil départemental. Une collaboration qu'on retrouve également dans le cadre de la campagne de sauvegarde des batraciens, puisque 442 relevés de sites équipés de filets de protection ont été effectués.

<p><b>Exemples D'ARRIVAGES</b> cette semaine...</p>	<p><b>Surstock du fournisseur</b> <b>COUCHES DE MARQUE</b> • Taille 2, le pack de 27 : <b>4€39</b></p>	<p><b>Surstock du fournisseur</b> <b>COLLANTS DE MARQUE</b> • Tailles et coloris divers : à partir de <b>0€99</b></p>	<p><b>Surstock du fournisseur</b> <b>DÉSODORISANT DE MARQUE</b> • Diverses senteurs, 250 ml : <b>1€50</b> soit 6€00 le litre</p>	<p><b>Surstock du distributeur</b> <b>LESSIVE DE MARQUE</b> • 28 capsules, 840 g : <b>4€99</b> Soit 5€94 le kilo</p>	<p><b>NOZ</b> GEISPOLSHHEIM MUTZIG / COLMAR SELESTAT / MERTZWILLER 443 870 698 - Quantité limitée et non renouvelable</p>
	<p>Facebook icon</p>	<p>Logo of the syndicat mixte</p>			